

Actu bastidonne

N°06
Décembre 2023

Bâti-e-Neu-e

GARDEZ LE LIEN AVEC L'INFORMATION COMMUNALE

TRAVAUX

VIE MUNICIPALE

ÉDUCATION

SOCIAL

CULTURE & ANIMATIONS

Bulletin municipal semestriel d'information à votre disposition



Joël BONNAFFOUX
Maire de la Bâtie-Neuve



ÉDITORIAL

Cette nouvelle édition de l'Actu Bastidonne vient vous apporter des informations sur l'évolution des programmes initiés dans les services communaux, elle se veut exhaustive et certains événements ou travaux n'ont pu être mis en valeur tant ils sont nombreux et variés.

Cependant, j'ai une certaine satisfaction à voir aboutis les travaux de la Salle Multi activités nommée « N°750 », de la salle du CCAS, la cure, des aménagements de voiries... Nous essayons de répondre à vos attentes dans les meilleurs délais.

Œuvrer pour le service public, être élu, implique que nous soyons à vos côtés, dans la bienveillance et le respect.

La commune vient d'obtenir le label « territoire engagé pour la Nature », cela implique que nous axions nos démarches vers une protection accrue de la biodiversité sans s'y contraindre cependant.

J'aurai le plaisir de vous présenter plus en détail le travail de l'équipe municipale et des agents lors de la cérémonie des vœux à laquelle nous vous invitons le 5 janvier prochain au « N°750 » à 18h30.

Le monde actuel est d'une extrême violence, essayons de nous en éloigner en prenant du recul. De nombreux enfants témoignent à nos services leurs craintes, leurs souffrances, travaillons collectivement pour qu'ils recouvrent un monde plus serein, moins artificiel et plus chaleureux.

Essayons de trouver dans les fêtes de fin d'année l'espoir d'un apaisement, pour que chacun, même le temps d'un sourire, d'une accolade, puisse goûter un moment de joie.

Bonnes et heureuses fêtes à tous !

SOMMAIRE

Enfance Éducation

Page 3

Vie municipale

Page 6

Culture & Animation

Page 12

Travaux

Page 15

Social

Page 18

Rédaction : Mairie de la Bâtie-Neuve / Mise en page & graphisme : Atelier Disbaru Création Graphique www.atelier-disbaru.fr - la Bâtie-Neuve / Photographies : Mairie de la Bâtie-Neuve / Impression : Publimac
Exemplaire gratuit, distribué par la Mairie de la Bâtie-Neuve.
Ne peut-être vendu. Ne pas jeter sur la voie publique. Document recyclable, à mettre dans le bac papier.

Enfance & Éducation

ALSH

Été

L'été 2023 l'Accueil Collectif de Mineurs l'Astragale a été ponctué par des semaines à Thèmes : les 7 continents.

Sous forme de jeux, d'histoires, d'ateliers nouveaux, les enfants ont découvert des modes de vie et coutumes nouvelles y compris autours de repas asiatiques ou mexicains.

L'écho des mots, Potes de Marmots, journées de l'Alpage, fête des trois Lacs, ZOAParc à Sanary (en raison du temps trop frais) et l'apéritif avec les familles sont venus agrémenter ces 6 semaines estivales

Fin juillet un séjour à Orcières-Merlette a permis à 14 enfants d'être hébergés au gîte de Chauffareil. L'objectif était d'y apprendre l'autonomie, ils ont donc fait leur liste de courses, préparé des menus et choisi diverses activités : randonnée, cani-rando, accrobranche.

Septembre a vu une nouvelle rentrée et l'accueil des nouveaux enfants.



Automne

Pour les vacances d'automne l'ACM a proposé de découvrir les métiers avec des rencontres : un chocolatier, des pompiers, des gendarmes et des éleveurs.

Le 31 octobre, une soirée Halloween a été organisée avec le bal des Vampires pour une fête joyeuse et un repas pizzas très apprécié.



Et en janvier

L'ACM accueillera les enfants inscrits pour les vacances du 2 au 5 janvier.

Un projet ski de piste est en cours de réalisation pour les mercredis de janvier.

Les programmes suivant sont à définir avec l'envie d'emmener les enfants pour des séjours en fonction des classes d'âges pour de nouvelles aventures.

ENFANCE

Quelques rappels concernant le règlement

1. INSCRIPTIONS

Avant le lundi midi de la semaine qui précède.

Les repas non réservés dans les délais seront facturés à:

7.40 € pour les habitants de la commune

10 € pour les habitants hors commune

2. ABSENCES

Seules certaines absences peuvent faire l'objet d'un avoir:

- Raison médicale ou événement familial grave (**justificatif obligatoire**)
- Sorties ou voyage scolaire
- Grève du personnel communal ou des enseignants

3. REPORT D'ACTIVITE

Possible uniquement pour le périscolaire

(cantine ,garderie, mercredi)

Demande à faire par écrit sur enfance@labatieneuve.fr

au moins 10 jours avant le début de l'activité

4. PAIEMENT

A la réservation sur le portail

famille ou auprès du service

enfance , en mairie (CB ou chèque)

5. ACCUEIL ENFANTS

Les enfants doivent être accompagnée jusque dans les locaux du centre de loisirs et non déposés au portail.

6. DOCUMENTS A FOURNIR

Chaque année:

Attestation d'assurance scolaire /extrascolaire (individuelle accident et responsabilité civile

Attestation de quotient familial (pour pouvoir bénéficier des tarifs qui dépendent du quotient

7. HORAIRES

PERISCOLAIRE (garderie et mercredi)

7h30- 8h30

12h-12h30 (uniquement pour les enfants qui ne mangent pas à la cantine)

16h00-18h30

EXTRASCOLAIRE (vacances)

7h30-18h00



VOYAGE PARISIEN

Paris nous voilà !

38 enfants de CM1/CM2 sont partis à la découverte de notre capitale. Tour Eiffel, Montmartre, Les Invalides, Les Champs Elysées, Arc de Triomphe, Musée du Louvre, Île de la Cité, l'Assemblée Nationale et croisière sur la Seine.

Un programme bien chargé pour les enfants et leurs accompagnateurs.

COÛT TOTAL DU VOYAGE À PARIS

23 631€

RECETTES

34%
Participation familles

66%
Auto-financement commune

DEPENSES

495€
Sacs

1313€
Assurance

6900€
Transport

14923€
Logement
Visites
Repas

TARIFS

EN PERIODE SCOLAIRE

CANTINE

Bastidons
Entre 3.5€ et 4.8€
(Selon QF)

7.40€ si réservation
non faite ou hord délai

Hors commune
7.40€

10€ si réservation
non faite ou hord délai

ETUDE

3.6€ par soir

PERISCOLAIRE

matin/midi/soir

QF*	La Bâtie-N	COM.COM	Hors COM.COM
	Prix de l'heure		
<381	0.80	0.94	1.08
de 382 à 533	1	1.14	1.21
de 534 à 686	1.20	1.27	1.39
>686	1.30	1.43	1.50

VACANCES & MERCREDIS

CANTINE

Bastidons
Entre 4.8€

Hors commune
7.40€

SORTIES EXT. / SOIRÉES

5€

JOURNÉES

et demi-journée

QF*	La Bâtie-N		COM.COM		Hors COM.COM	
Journée	1/2	pleine	1/2	pleine	1/2	pleine
<381	3.90	6.60	4	7.75	4.4	8.80
de 382 à 533	4.40	8.30	4.60	9.40	5.50	9.95
de 534 à 686	5.50	10.50	6.10	11.10	6.65	12
>686	6.65	12.70	6.95	13.75	7.75	14.30

*QF : Quotient Familial

FINANCEMENT

La commune apporte un large soutien à l'école et aux déjeuners à la cantine

La mairie octroie :

- 10 000€ pour les transports cette année, cela comprend les sorties natation, ski et voyages scolaires
- 1 800€ pour l'achat de livres et fichiers
- 200€ par classe pour le financement de spectacles, soit 2 400€ au total.
- Une aide de 27€ par enfant de maternelle et 30€ pour les primaires, soit 7 800€ au total, permettant le fonctionnement annuel des classes

La commune achète le papier. Il est à noter une réelle économie par rapport aux années précédentes.

A la cantine, la commune poursuit son partenariat avec l'ADSEA et la cuisine du Bersac.

Régulièrement nous demandons aux enfants leurs avis sur les repas servis et, dans la mesure du possible, la cuisine fait évoluer ses préparations.

La commune a servi 23940 repas durant l'année scolaire 2022/2023 et prend en charge environ 2.80€ sur chaque repas, soit 67 032€, les parents apportant la différence selon leur QF

VIE MUNICIPALE

Cérémonie du 11 novembre

Le 11 novembre 1923, cela fait cinq ans déjà que, dans la clairière de Rethondes, le maréchal Foch a apposé sa signature sur la convention d'armistice.

André Maginot allume la flamme du soldat inconnu sous l'arc de triomphe à Paris. Cette flamme ne s'éteindra pas. Et tous les 11 novembre nous permettent le souvenir de ceux de 14, de 40 et de 44, de ceux de 1954 et de 1962, de ceux de 1983 ou de 2008 et de tous les autres.

Monsieur le Préfet, Dominique Dufour, nous a fait l'honneur de présider la commémoration de l'armistice de La Grande Guerre et a déposé un gerbe au monument aux morts. Perpétuant la tradition du souvenir en présence, de Madame la Députée, Pascale Boyer et de Madame la Conseillère Départementale, Valérie Rossi et des maires des communes voisines.

Le corps des sapeurs-pompiers de La Bâtie-Neuve, les gendarmes et militaires, étaient également présents pour rendre hommage à nos disparus pour la France.

Monsieur le Maire a remercié l'assemblée nombreuse et surtout les enfants de l'école accompagnés de leurs enseignants qui ont, comme à chaque cérémonie, entonné une superbe Marseillaise, accompagnant ainsi Cathy Lapeyre et le chant Petit soldat de France.

Monsieur le Maire a tenu à rappeler que cet avenir doit être bienveillant et que les enfants présents en sont les garants.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Recensement obligatoire
dès l'âge de 16 ans**

Démarche civique essentielle, le recensement obligatoire est la deuxième étape du "parcours de citoyenneté".

Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire.

La mairie remettra alors une attestation de recensement, à conserver très précieusement.

En effet, cette attestation vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (Journée Défense et Citoyenneté (JDC) CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée), etc ...

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies .





La commune est desservie par plusieurs lignes des transports régionaux ZOU! Des hameaux au centre-bourg.

La ligne 5300 par exemple, en période scolaire :

Point d'arrêt	Horaires		
	Aller	Retour 1	Retour 2
Les Aubins	7h25	12h35	17h35
Dom. des Masses	7h26	12h34	17h34
Les Brès	7h30	12h28	17h28
Les Carles	7h32	12h26	17h26
Les Borels	7h34	12h24	17h24
Prè de l'église	7h35	12h23	17h23
Les Césaris	7h36	12h20	17h20
Les casses Viverts	7h40	12h15	17h15
Collège	7h45	12h10	17h10

Ou la ligne 5301 entre Charges et la Bâtie, en période scolaire :

Point d'arrêt	Horaires	
	Départ	Arrivée
Charges rond-point Gare > La Batie Collège	7h40	7h50
La Batie Collège > Charges rond-point Gare	12h10	12h20
La Batie Collège > Charges rond-point Gare	17h10	17h20

Ou encore la ligne 530 entre Savines et Gap, en période scolaire et passant par la Bâtie-Neuve :

A l'arrêt "Boulangerie" à la Bâtie, départ tous les jours pour Gap à 7h25, 8h25 et 13h25.

Et des retours possibles depuis Gap à 12h35, 16h35, 17h35, 18h35 et les mercredis à 11h35

Plus d'infos ici :



LUTTE CONTRE LE BRUIT DE VOISINAGE

Les français sont nombreux à se déclarer gênés par le bruit et cela constitue l'une des réclamations principales des habitants.

Dans le cadre de son pouvoir de Police et à l'appui de l'arrêté Préfectoral du 18 avril 1994, Monsieur le Maire peut demander aux usagers de prendre les mesures nécessaires pour restreindre certains bruits tels que définis dans l'arrêté.

Le bruit de voisinage est défini par le code de la santé publique :

- Les bruits liés au comportement d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité (article R. 1334-31 – CSP)
- Les bruits provenant des activités (professionnelles ou sportives, culturelles ou de loisir, organisées de façon habituelle) (articles R. 1334-32 à R. 1334-35 – CSP) ;
- Les bruits provenant des chantiers (article R. 1334-36 – CSP).

Ne ne sont pas des bruits de voisinage : « Les bruits provenant des infrastructures de transport et des véhicules qui y circulent, des aéronefs, des activités et installations particulières de la défense nationale, [...] des installations classées pour la protection de l'environnement ainsi que des ouvrages des réseaux publics et privés de transport et de distribution de l'énergie ». (article R. 1334-30 du CSP).

Retrouvez l'arrêté préfectoral et d'autres documents utiles sur le site de la commune

Horaires à respecter pour les travaux de bricolage et de jardinage :
8h30-12h et 14h30-19h30 du lundi au samedi inclus
10h-12h le dimanche

EAU : CE QUI CHANGE EN 2024

Le conseil municipal a délibéré pour le transfert de l'eau potable à la communauté de commune Serre-Ponçon Val d'Avance.

L'objet principal de ce transfert est la possibilité pour l'intercommunalité de bénéficier de subventions supplémentaires versées par l'Etat, la Région, le Département pour le financement de près de 5 millions d'€ de travaux uniquement sur notre commune. La rénovation du réseau des Cassettes Viverts sera programmée rapidement, viendront ensuite le réservoir du village et celui des Aubins. Enfin le quartier des Cesaris devrait pouvoir bénéficier de travaux.

En octobre 2023 un agent municipal (Madame ALLOUIS) relève les compteurs. Nombre d'entre vous ont aussi utilisé les coupons qui étaient téléchargeables ou déposés dans les boîtes aux lettres.

La facturation sera donc rapidement effectuée par le service de la commune.

Depuis près de 6 mois les services des deux collectivités travaillent de concert pour que le transfert de la compétence eau potable s'établisse sans difficulté.

A partir de 2024 la procédure sera identique mais réalisée par la CCSPA

- Une facturation de l'abonnement au 1er semestre
- Une facturation de la consommation au second semestre

Concernant les fuites et incidents sur le réseau, la communauté de communes sera l'interlocuteur privilégié, cependant les services municipaux de La Bâtie-Neuve seront toujours à vos côtés pour pallier les urgences ou transmettre les informations au nouveau gestionnaire.

>> www.cc-serreponconvaldavance.com <<
onglet environnement/service eau potable

PARCELLES DU CANAL DE GAP

Afin de régulariser des situations urbanistiques confuses, la commune a souhaité acquérir les parcelles du canal de Gap qui peuvent l'être au regard des usages. Les ouvrages clefs pour l'irrigation resteront propriété de l'ASA. Les négociations ont abouti à **66 000€ HT** pour 20843m² (en bleu clair sur la carte) dont la commune effectuera le paiement sur les deux exercices budgétaires 2023 et 2024.



Label Territoire engagé pour la nature

Le 13 novembre, monsieur le Maire a reçu pour la commune le Label Territoire engagé pour la Nature. Ce label nous oblige dans la formation des agents et des élus, dans un travail de plantation et culture avec la biodiversité, dans l'utilisation des composteurs et dans l'économie d'eau. Des axes forts qui, pendant les trois prochaines années, vont accompagner nos réflexions et nos travaux. Ils ne devront cependant pas nous contraindre, la commune avance, se développe avec la biodiversité...



Les services communaux vont donc débuter le plan local pour la biodiversité. Le projet s'appuie sur un diagnostic de la biodiversité du territoire.

Cela permet de connaître, de préserver et de valoriser le patrimoine naturel de la commune. C'est un inventaire des milieux, des espèces présentes sur le territoire. Il implique l'ensemble des acteurs de la commune (élus, citoyens, associations, entreprises...) en faveur de la préservation du patrimoine naturel. La réalisation de cet inventaire permet ainsi de cartographier les enjeux de la biodiversité à l'échelle du territoire.

Les nouveaux commerces

Pharmacie du moulin

Changement de propriétaire pour la pharmacie du moulin depuis le 1er juillet. Romuald et son équipe, Michèle, Marion et Virginie vous accueillent du lundi au vendredi de 8h45 à 19h non stop et le samedi de 8h45 à 12h15 et de 14h45 à 19h.

Toute l'équipe est là pour vous conseiller, la pharmacie a également élargi sa gamme de parapharmacie.



Papi Ours

Retrouvez Papi Ours au 34 Avenue Francois Mitterrand, tourtons, raviolas, oreilles d'ânes, salades, boissons, poulet rôti... Sur place ou sur commande du mardi au samedi de 10h à 14h30 et de 16h30 à 19h30 - 04.92.49.90.75.

Au Point Chaud

Après plusieurs mois de travaux, le snack "Au point chaud, chez Seb" a ouvert ses portes. Inauguré le 4 novembre en présence de M. le Maire, d'habitants et professionnels bastidons, de la famille et des amis, Sébastien et Elsa ont présenté à leurs hôtes ce tout nouvel établissement. Vous y trouverez une salle de restauration où différentes formules seront proposées : menu collégien, salade repas, burger, croque-monsieur ou l'irremplaçable "jambon/beurre". Sur place ou à emporter, en salle ou en terrasse, chacun y trouvera de quoi se régaler. Les ados n'ont pas été oubliés avec une salle de jeux indépendante à leur disposition avec baby-foot et flipper. Seul, en couple, en famille, entre amis, "Au point chaud, chez Seb" est votre nouveau rendez-vous gourmand !



Le Relais du Sapet

Le relais du Sapet, une cuisine familiale et traditionnelle préparée avec produits locaux et frais. Un restaurant atypique et chaleureux. 09.79.47.95.94

INFO+

Mise à disposition des salles communales

La commune met gracieusement à disposition des associations les salles dans lesquelles elles exercent leurs activités.

Il est cependant demandé aux associations et à leurs adhérents de les laisser propres et de faire preuve de vigilance quant à l'utilisation du chauffage et de l'éclairage dans un but d'économie d'énergie.

La commune assure l'entretien des sanitaires de manière hebdomadaire et les employés communaux réalisent un entretien de fond à chaque vacances scolaires.

A titre informatif, le coût d'entretien et de chauffage de la salle des fêtes s'élève à **6 347€** auxquels s'ajoutent **2500€** de frais de personnels pour l'année 2023.

Les 5 autres salles, comme celle de musculation ou des platanes, voient individuellement des consommations d'environ **1 500€** et des frais de personnel similaires.

PORTRAITS D'AGENTS



Justine VIRIOT

" Directrice adjointe du service enfance jeunesse depuis un peu plus 1 an, c'est avec plein d'idées et de propositions que je souhaite m'investir pleinement dans ce travail qui me passionne.

Je suis en recherche constante de nouvelles idées qui permettront de dynamiser notre service. Je souhaite avant tout que les enfants participent à de nouveaux projets (culturels, sportifs, séjours,...) chaque année. Disponible et à l'écoute, les idées de tous sont les bienvenues. "

Laurent CERESA

" Je travaille au service technique depuis deux ans maintenant, après avoir passé plusieurs années dans le BTP.

Une reconversion professionnelle m'a permis d'être embauché au sein de la commune de la Bâtie-Neuve et c'est ici que je développe tout mon savoir faire et mes acquis au profit de la collectivité.

Je suis sensible à toute la confiance que l'on me porte de Monsieur le Maire, aux administrés en passant par le service technique, et en retour sachez que je mets tout en œuvre pour vous contenter. "



Frédéric PACCHIANO

" Pour des raisons familiales, je suis arrivé dans les Hautes-Alpes et grâce à un remplacement ponctuel j'ai découvert la commune de la Bâtie-Neuve.

De momentanée à définitive il n'y a qu'un pas, me voilà embarqué dans l'aventure humaine au sein du service technique de la commune, où je peux mettre à profit mes compétences acquises au fil des années sur d'autres collectivités.

Je tenais à vous remercier tous pour votre chaleureux accueil ! "

Sandra FERNANDES

" Formée au métier de l'enfance, j'ai commencé mon aventure à la mairie par une escale au service enfance jeunesse. Puis une opportunité m'a permis de poursuivre mon voyage vers mon poste actuel : chargée de l'accueil, de l'état civil et du service à la population. Je suis en première ligne face aux demandes des administrés et les accompagner dans leurs démarches requiert de la patience, de la rigueur, du savoir-être et un sourire à toutes épreuves .. Aujourd'hui, je me rends compte que j'ai trouvé ma place, grâce à la confiance que l'on m'a accordée et au soutien bienveillant de mes collègues. "



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

L'outil communale, pour planifier la gestion du risque d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires.

Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population.

! NOUS POUVONS VOUS ALERTER SUR VOTRE TÉLÉPHONE !

En cas de souci uniquement, vous recevez les informations et consignes sur votre téléphone. Pour cela, vous devez nous autoriser à répertorier votre numéro dans notre base de données dédiée. Contactez le secrétariat :

04 92 50 32 23

secretariat@labatieneuve.fr



Dans le strict respect du RGPD, les données collectées ne seront utilisées qu'en cas d'urgence par le service pouvant alerter la population d'un danger imminent.

ETAT-CIVIL

MARIAGES

GONNET Christèle
& CHARLOT Stéphane

JAUSSAUD Elsa
& BELY Simon

ESPIÉ Céline
& VALLANTIN Rémi

CHANE-SAM Sabrina
& PRINTEMPS Steeve

NAISSANCES

SART Lou
FOREST Mila
JANON Milann
TRIGO Tiago
LASTRES Victoria
THEVENIN Alix
BARISONET Tahia
FAURE Sandro
AKROUH Adam
AUDOUIN Ares
FANIT Zineb
LORD Ilyan

DÉCÈS

Raymond RICOU
Gérard RICHARD
Kylian MONNAUX
Claude SCHIAZZA



La mairie vous accueille du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h30 à 18h00

Cependant, le mardi, mercredi et jeudi après-midi
seul l'accueil téléphonique est ouvert pour les services enfance, urbanisme et eau

Le service état-civil établit, Cartes Nationales d'Identité et passeports sur RDV
le lundi et vendredi matin, ainsi que le mardi, mercredi et jeudi après midi

A L'AGENDA

DÉCEMBRE

- 16 décembre Noël de la Bâtie-Neuve : marché de la Tirelire des Écoliers, défilé du Père-Noël avec les sapeurs-pompiers, "Une bulle qui danse" et feu d'artifice.

JANVIER

- 05 janvier 18h30 Vœux du Maire - Salle N°750
- 20 janvier Cérémonie de la Sainte Barbe des Sapeurs-Pompiers - Salle N°750
- 21 janvier Concert festival de Chaillol – Eglise
- 26 janvier Rallye Monte-Carlo – Speciale St Leger/ La Bâtie-Neuve VOIR PAGE 19

FÉVRIER

- 09 février Soirée de la Ste Agathe (à confirmer)
- 11 février Loto des Donneurs de Sang – Salle N°750
- 16 Février Boom de la Tirelire des écoliers – Salle des fêtes
- 17 février Remise des médailles de Campus – Salle des fêtes
- Vente de chocolat de Pâques pour la Tirelire des Écoliers

MARS

- 23 mars Concours de Mounes de la Tirelire des écoliers - Salle des fêtes
- 30 mars Chasse aux œufs de Campus

AVRIL

- 27 & 28 avril Salon du Livre – Salle N°750

MAI

- Du 8 au 12 mai Fête Patronale

JUIN

- 2 juin Vide Grenier de la Tirelire des Écoliers
- 9 juin Salon des fées – Salle de la Tour
- 29 juin Concert – Salle N°750

MOSAÏQUE PAS PROSAÏQUE

Une nouvelle réalisation est venue enrichir le village de la Batie Neuve. Après les œuvres déjà exposées à divers endroits du village, l'association Escales Créatives s'est lancée dans des réalisations de mosaïque. Une première œuvre a été installée près de l'entrée de la Mairie. Puis l'association - plus confiante - s'est lancée dans un projet plus ambitieux : décorer le poste électrique près de la Gendarmerie d'une mosaïque de grande taille.

Après un design déterminé en assemblée, la réalisation – sous l'impulsion du président Patrick Léonard – a nécessité environ 1200 h de travail d'une équipe d'une douzaine de membres de l'association entre mai et octobre. Par le biais de nombreuses discussions, cette œuvre collective a constamment évolué au fil de sa réalisation. Il est à noter que les trois quarts des matériaux utilisés sont issus du recyclage.

Cette réalisation maintenant terminée, d'autres projets sont en cours de réflexion. Qui sait quelles nouvelles œuvres vont éclore dans notre village ?



Une riche programmation pour la médiathèque depuis la rentrée scolaire !

Tout d'abord, l'exposition « Faut que j'y aille » à destination de la petite enfance, crèche et nounous.



Ensuite, le mois de novembre a vu l'ouverture de l'exposition « Dragons, montres et chimères... Quel bestiaire ! » gracieusement prêtée par le Scriptorial d'Avranches (musée des manuscrits du Mont St Michel).

Une rencontre avec l'illustratrice de jeunesse des Hautes-Alpes Marie-Pierre Olivier a eu lieu le mercredi 8 novembre : elle a pu expliquer son métier, lire un livre écrit par Alain Surget qu'elle a illustré et animer un atelier « fabrication d'un livre » avec les enfants. Elle interviendra également auprès de six classes de l'école de la Tour.



Enfin, le 22 novembre : moment fort avec une journée de la protection de l'enfance. Dyslexie, autisme, TDH ont été abordés.

Une rencontre avec l'illustratrice du fameux « Animaux fantastiques » de JK Rollings, Olivia Lomenech-Gill sera également organisée.

Ce thème sera aussi l'occasion de faire des découvertes numériques, de travailler avec les archives et d'une soirée ciné Harry Potter. Les romans autour des mythes et légendes seront à l'honneur.

Une soupe à la lecture fera aussi partie de ce cycle : partage de coups de cœur et discussion entre lecteurs autour de livres lus.

La médiathèque vous attend nombreux autour de Suzan, Florence et les bénévoles Christine, Michèle, Catherine et bientôt Michèle.

Et si vous souhaitez vous investir, peut-être pourriez-vous rejoindre l'équipe en devenant bénévole... !

MEDIA THÈQUE

A ne pas rater !!

- Activités autour de Noël
- Les nuits de la lecture du 18 au 21 janvier 2024 : elles seront cette année sur le thème du corps.
- Des animations numériques seront à nouveau proposées par Florence Nicolas. Le lundi matin avec des rendez-vous en tête à tête, l'après-midi avec des séances autour de thématique comme « utiliser une liseuse », « prendre en main le site culturissime ». Pour les ados, découverte du jeu numérique.
- Le programme « Autour du jardin » se poursuivra avec des ateliers adultes (les 12/03, 26/03, 9/04, 23/04, 14/05, et 28/05) et des rendez-vous au jardin pour planter, échanger. Ont déjà été plantés de la mélisse, de la menthe, des framboisiers et des iris.
- Échange troc plans et graines le mercredi 15 mai de 16h à 18h30

Retrouvez-nous sur :



CONCERT FATALS PICARDS



C'était un pari un peu fou mais qu'elle belle réussite ! Les Fatals Picards ont enflammé le N°750 le 20 août dernier pour la plus grande joie d'un public venu en nombre ! Ce sont près de 600 spectateurs qui ont partagé cette soirée.

Merci Rémi d'avoir facilité l'organisation du concert et pour toute la préparation et l'installation réalisée avec ton équipe qui a nécessité la location et l'acheminement d'un camion de matériel. Merci Robert, la Def Drum, Michel Tardieu et l'atelier rock. Les élèves et professeurs du Centre de Musique Moderne ont assuré l'avant concert en extérieur ainsi que la buvette. Cet événement n'aurait pu avoir lieu sans l'implication des employés techniques municipaux, des régisseurs et des bénévoles.

TOTALEMENT FOOT !



L'avance football club organisent des rencontres sur le city-stade. C'est 5 équipes de jeunes (10-15 ans) et 3 équipes d'adultes qui sont venues taper le ballon. Tous les participants ont été très satisfaits de cette première matinée. D'autres rencontres sont donc à envisager.

Exposition d'automne : « LOISIRS D'AUTREFOIS »

L'exposition annuelle des Amis du Patrimoine Bastidon, s'est tenue en octobre.

Dans la salle de la Tour qui se prête parfaitement à évoquer le patrimoine local, cette 12ème édition a battu un record de participation avec 590 visiteurs.



Le thème évoqué ne pouvait que ravir petits et grands : les aînés se remémoraient le temps de leur jeunesse, tandis que les enfants découvraient certains objets ou jouets d'autrefois, s'essayant par exemple au jeu d'osselets, jeu d'adresse d'autrefois. Bien documentée et illustrée, grâce au travail de recherche mené par les membres de l'association, cette exposition fera date. Le siècle dernier a été jalonné de conquêtes sociales pour le droit aux loisirs, notamment par la réduction progressive du temps de travail, l'abolition du travail des enfants, et l'instauration des congés payés.

Cette aspiration à la liberté de s'épanouir dans les activités de son choix, génère bien des moments de valorisation personnelle, de créativité, et de soupape au stress de la vie. Toutes contribuent à préserver l'équilibre personnel, éveiller la curiosité, et procurer un sentiment de réussite dans de multiples domaines.

Aujourd'hui, il y en a pour tous les goûts. « Jouer » pour un enfant est à la fois « travail et loisir ». Cette exposition a tenté à démontrer combien le temps libre est nécessaire au développement humain à toutes les étapes de la vie.

TRAVAUX

Parc Photovoltaïque des Auches

Le travail autour de l'installation du parc Photovoltaïque des Auches se poursuit. La décharge qui préexistait est officiellement fermée par Monsieur le Préfet suite au rapport de cessation d'activité, aux analyses d'eau conformes et au constat d'inactivité et de retour de la nature sur les zones spécifiques.

La commune cible donc cet espace comme zone d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergie renouvelable et valide ainsi cette démarche avec les services de la Préfecture.

L'entreprise partenaire, s'appuyant sur la consultation publique de février 2023, poursuit son travail par des analyses de sol et des mesures agricoles.

A titre indicatif, une installation de 5MW de puissance installée est une économie de 650 tonnes de CO2 par an.

Et 1 tonne de CO2 équivaut à



Dé-tracteur

Le conseil municipal a souhaité se séparer du tracteur John Deere et du tracto-pelle. Ces deux appareils avaient un coût d'entretien élevé pour une utilisation insuffisante.

2024 sera l'occasion d'acquérir un matériel plus adéquat aux besoins des services techniques.

La commune a acquis un véhicule avec réserve d'eau pour l'arrosage et le transport pour 40 000€.



Electricité, ce véhicule permet la protection de l'environnement et ne génère pas de nuisance sonore.

Étude thermique et isolation de l'école

Le conseil municipal a validé le principe d'une étude financée à 50% par le Département des Hautes-Alpes dans le cadre du programme ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique). Le cabinet d'étude Efficio a rendu son rapport et décline un programme de rénovation qui couple :

- l'isolation des façades par l'extérieur,
- la pose d'isolant dans les combles,
- le changement des huisseries,
- la pose de brises soleil pour le confort d'été.

Un programme chiffré à près de 700 000€ HT pour lequel la commune va travailler à la recherche de financements

Pont à pont

Dans la suite des opérations de recensement des ouvrages communaux engagées dans le cadre du Programme National Ponts 1 et 2, l'État mobilise 35 M€ pour accompagner les collectivités dans la réalisation des travaux de réparations de leurs ouvrages les plus dégradés et notamment ceux présentant un enjeu majeur vis-à-vis de la sécurité des usagers et de la continuité des dessertes locales.

Le CEREMA, partenaire de ce programme, a mandaté la société Diades qui est venue inspecter les 4 ponts communaux. Le Programme National Ponts Travaux subventionnera jusqu'à 60 % des travaux de reconstruction, réparation, restauration, ainsi que les études techniques et réglementaires nécessaires à leur bonne réalisation.



LOTISSEMENT DES MÊLÈZES

ENCORE QUELQUES LOTS DISPONIBLES

Dans un cadre dominant la vallée de l'Avance, le quartier des Carles, situé à un peu plus de 3 kilomètres du centre de la commune, est en pleine évolution. La commune a misé sur ce secteur dans le cadre du nouveau plan local d'urbanisme (PLU) pour créer un lotissement communal sous le nom "Les Mêlèzes". En hauteur non loin de la route départementale reliant la commune à celle de Chorges, ce lotissement est viabilisé, l'assainissement individuel restant à charge des nouveaux propriétaires des lots. À ce jour des lots sont encore libres à l'achat (entre 524 m² et 818 m²).

Pour tous renseignements, contacter le secrétariat de mairie.

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE : À LED !

La communauté de commune a été mandatée par la commune pour la réalisation du programme de changement des candélabres afin de passer à un éclairage LED pour baisser la consommation d'énergie.

Les travaux vont perdurer au premier semestre 2024. D'un montant de près de 470 000€ HT avec un taux de subvention définitif de 78%, soit un autofinancement restant de 103400€ pour la commune.

Concrètement vous ne constatez peut être pas de différence majeure, cependant, deux quartiers (Montreviol et les Oddouls) ont vu l'installation d'éclairage solaires, les Aubins seront aussi pourvus de cet éclairage. Plus onéreuses, ces installations ne sont cependant pas envisageables sur toutes les zones communales. Dans ces cas précis l'abonnement et la consommation sont nuls pour la commune.

Pour les autres quartiers nous constatons une réelle baisse de la consommation, ainsi les abonnements vont être modifiés afin d'en réduire le coût.



Exemple de baisse de consommation suite au passage de l'éclairage en LED après le 9 septembre au Lotissement l'Ayasse

La vigilance est de mise pour tous les services, aussi, depuis deux ans, des appareils de chauffage plus performants, le respect des consignes de températures dans les espaces, l'installation d'éclairages différents dans les salles de classe, les bureaux municipaux entraînent une baisse constante de la consommation d'énergie.

Le budget municipal voté le 28 mars dernier a provisionné une dépense électrique de 300 000€, ce jour nous constatons que le bénéfice du bouclier tarifaire de l'État a permis une économie de 43%. Cependant, en 2024 le bouclier ne sera pas maintenu et il nous faudra encore faire de la performance énergétique notre leitmotiv.

Travaux place de la Gare

Les travaux d'installation de sanitaires autonomes se poursuivent par leur raccordement. Les services municipaux et intercommunaux ont profité de cet élargissement pour établir la réfection complète du nœud du commerce. En effet cet espace recueillait le pluvial, l'assainissement, l'eau potable sur différents niveaux. Chaque partie a été raccordée à neuf, ce qui garanti une utilisation optimale pour les années à venir. L'entreprise mandatée pour les travaux poursuit ces derniers par le raccordement des sanitaires, de l'éclairage public et la pose de réservations pour des bornes de recharges pour véhicule électriques et une aide de vidange des camping-cars.



Réfection de four banal

L'ADFPA 05, située à Gap, est un centre de formations pour adultes du monde agricole et rural des Hautes-Alpes.

Les formations dispensées concernent principalement deux secteurs : l'agriculture et les espaces verts.

A ce titre une équipe intervient cette fin d'année sur les fours banaux des Cesaris et de Montreviol, pour la réparation de murs. Dans un second temps, des travaux de charpente vont permettre la réfection complète des toitures de ces petits patrimoines à préserver.

<<

Le N°750

Suite à la finalisation de la salle multi-activités N°750, quelques réserves sont encore à lever. La salle reste opérationnelle. Bien isolée et avec une ventilation efficace, la consommation d'énergie devrait rester sobre.

Aménagement de l'avenue Simone Veil

Le 1er semestre 2024 verra la concrétisation de l'aménagement de l'avenue Simone Veil depuis la rue du Moulin à la Rue de Baratier. Un espace piétonnier sécurisé sera réalisé autour d'espaces verts. Concernant la circulation, un passage piéton sur plateau sera apposé devant la médiathèque, un autre passage rue de Baratier et une chicane devra réduire la vitesse sur cette portion de voirie propice aux accélérations.

Un stop et des chicanes.

Pour réduire la vitesse il convient d'apposer des marquages routiers adéquats. Aux Aubins une chicane vient d'être matérialisée afin d'abaisser la vitesse à 30km/h pour la traversée du hameau sur la RD214.

Au Carles, un STOP va être matérialisé au carrefour de l'ancienne école. La RD614, très fréquentée, notamment pour éviter les bouchons de la nationale, nécessite que la baisse de la vitesse soit prise en considération. Le marquage de cet arrêt va ainsi ralentir les usagers encore trop rapides dans cette portion de route.

SOCIAL

SORTIES

CHARANCE le 23 juin



CAMARGUE le 14 septembre



1ère rencontre récréative des aînés du CCAS le 14 novembre. Une collecte de jouet aussi le 15/11 au profit de la croix rouge a eut beaucoup de succès



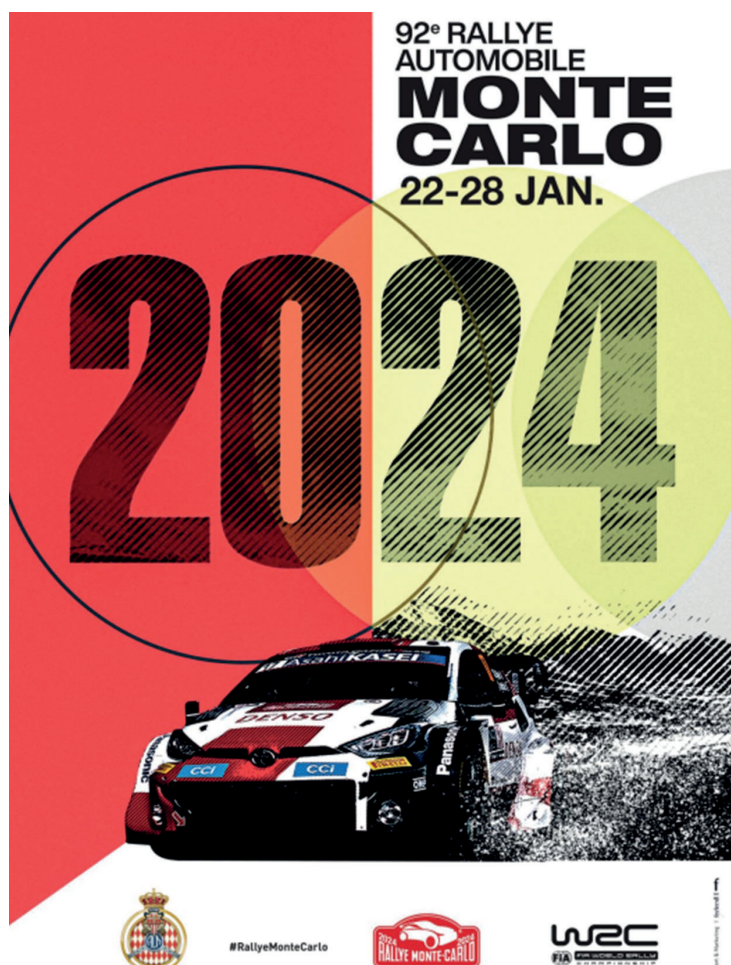
CCAS

Au-delà des aides d'urgence qu'il apporte aux familles, le rôle du CCAS est aussi d'entretenir du lien social afin de combattre l'isolement, la dégradation de la santé en organisant des actions et des animations tournées essentiellement vers les seniors (ateliers équilibre et mémoire, sorties, repas, rencontres...)

En 2024, les « Rencontres des Aînés » seront des rendez-vous réguliers le mardi de 14h à 17h30 dans la salle du CCAS où chacun pourra venir librement jouer, bavarder autour d'un café.

Des ateliers « Equilibre et mémoire » le jeudi de 14h à 16h, animés par Brigitte se dérouleront à la salle des fêtes deux fois par mois, renseignements et inscription en mairie avant le 14 décembre.

Bien d'autres animations viendront agrémenter la vie des seniors. Le 15 décembre nous partagerons le traditionnel repas de Noël préparé par Eric et animé par Les Balladins. C'est avec plaisir que les membres du CCAS apporteront les paniers de Noël aux 94 personnes de 80 ans et plus !



RALLYE MONTE-CARLO

Une spéciale ? Et quelle spéciale !

L'ES 3/6 Saint-Léger les Mèlèzes – La Batie Neuve se déroulera le vendredi 26 janvier avec un premier départ de St-Léger à 09h06 et un deuxième départ à 14h53.

La route sera fermée à partir de 6h06 et réouverte (sauf problème ou accident) à partir de 16h53. Le Col de Moissière sera contrôlé par la Gendarmerie dès le jeudi 25 janvier à partir de 18h00.

Les riverains porteurs d'un macaron sur le véhicule pourront accéder dans l'épreuve jusqu'à H-120. Ces macarons seront donnés par l'ACM et la Mairie aura la charge de les distribuer aux administrés impactés par la fermeture de route.

Les services municipaux, ceux du collèges, vont travailler de concert pour accueillir les enfants plus tôt. De plus amples information seront communiquées par voie postale et les réseaux sociaux.



Monsieur Joël Bonnaffoux et
Le Conseil Municipal,

vous invitent à la cérémonie des
vœux

Le vendredi 5 janvier 2024
à 18h30

Salle N°750
Avenue François Mitterrand
05230 La Batie Neuve

JOURNÉE NOËL de NOËL

DE 14H00 À 19H30

FEU d'ARTIFICE

MARCHÉ DE NOËL . SNACK & BOISSON
RESTAURATION . DÉFILÉ DU PÈRE NOËL

BOISSONS CHAUDES OFFERTES À PARTIR DE 18H30

16 SAMEDI
DÉCEMBRE
LA BÂTIE-NEUVE

